

## **Introduction**

Xavier Hindermeyer remercie les participants, et rappelle que le présent GT est dédié à une présentation des effets cumulés du parc des îles d'Yeu et de Noirmoutier avec d'autres projets. Il a été organisé en réponse aux attentes exprimées lors du précédent GT du 15 décembre 2016.

## **I - Actualité, contexte réglementaire et projets pris en compte pour évaluer les effets cumulés**

En réponse à plusieurs interventions, les éoliennes en Mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN) ont précisé que certains volets comme la navigation font l'objet d'une étude des effets cumulés mais ne sont pas présentés dans le cadre du GT environnement.

- Antoine DELOUIS (Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire) précise que les opérations de dragage d'entretien et d'immersions du GPMNSN sont effectives depuis plusieurs années.
- Sophie CAPLANNE (Agence française pour la biodiversité) signale que d'autres projets de parcs éoliens de la façade atlantique auraient également pu être pris en compte : EMYN indique en réponse que l'évaluation d'effets cumulés avec ceux des parcs lointains (jusqu'en mer du Nord) est d'une grande complexité.
- Yves Le Quellec suggère que les incertitudes caractérisant certains effets cumulés complexes soient affichées et assumées.

## **II - Impacts cumulés sur l'avifaune marine avec le parc de Saint-Nazaire**

- Yves Le Quellec et l'association NENY invitent EMYN à expliciter sa méthode d'évaluation des effets cumulés complexes (effets barrière, déplacement notamment). EMYN souligne qu'à la différence des risques de collisions, ces effets complexes ne constituent pas une simple approche mathématique et ont fait l'objet d'une évaluation "à dire d'experts" en fonction des surfaces concernées et des connaissances biogéographiques dont on dispose sur chaque espèce.

En conclusion des échanges sur ce thème, Xavier Hindermeyer invite le porteur de projet à intégrer à son dossier, dans les limites du possible, toutes les incertitudes résiduelles importantes, en les rapprochant des solutions complémentaires envisagées sous forme de suivis, de recherches ou d'amélioration des connaissances.

- Sophie CAPLANNE attire l'attention sur l'efficacité des mesures compensatoires destinées à favoriser la reproduction des goélands, une espèce longévive qui doit en premier lieu parvenir à l'âge adulte avant de se reproduire. Elle souligne que l'agence restera vigilante à l'égard des impacts sur les espèces les plus sensibles au risque de collisions (goélands principalement, mais aussi le Fou de Bassan et certaines mouettes).

EMYN précise en réponse que cette mesure compensatoire (visant les îles et îlots de reproduction) a été retenue comme la plus pertinente, toute autre mesure étant difficile à envisager en mer. Ce type d'intervention sur les sites de reproduction (2,3 M€ y seront consacrés) compte parmi les plus efficaces possibles, exploitant de réelles marges d'amélioration des capacités de reproduction (dératisation, réduction d'autres pressions diverses...). La mise en commun des mesures compensatoires et des moyens d'intervention entre le porteur de projet des îles d'Yeu et de Noirmoutier et celui de Saint-Nazaire améliorera encore les chances de succès, et l'efficacité de ces mesures sera suivie.

Fabien Durr (CEREMA Ouest) relève la contradiction de l'étude d'impact du parc de Saint-Nazaire évoquant des impacts à la fois "moyens" et "non significatifs".

Xavier Hindermeyer conclut les échanges en rappelant que les porteurs de projets ont une obligation de résultat, et qu'en cas d'insuffisance des mesures détectée lors des suivis ultérieurs, les arrêtés préfectoraux d'autorisation devront être amendés et les porteurs de projet trouver de nouvelles réponses adéquates.

EMYN indiquent que plusieurs mesures de suivi (suivi aérien à long terme, suivi télémétrique de certaines espèces, suivi radar) permettront de détecter les écarts éventuels aux prévisions.

### **III - Impacts sur l'avifaune marine cumulés avec certains projets d'extraction de granulats**

- Maryvonne Guerin Daviet (Vivre l'île 12 sur 12) invite EMYN à actualiser les chiffres concernant les projets Cairnstraeth 1, SN2 et Astrolabe (périmètres, volumes extraits, durées), et d'intégrer si nécessaire au tableau les opérations de dragage et de rejets du port de pêche de l'Herbaudière (site d'immersion au large du Pilier, sous maîtrise d'ouvrage CCI 85 et maîtrise d'œuvre IDRA Environnement, pour des volumes de l'ordre de 45 000 m<sup>3</sup> tous les 5 ans). Néanmoins EMYN répond que ce site fait l'objet d'une simple déclaration et non d'une autorisation.

- En réponse à une observation de Mme Grimaud (Coorlit 85), EMYN reconnaît que le manque d'informations disponibles dans les études d'impact des projets d'extractions rend l'analyse difficile ; néanmoins, les turbidités générées par ces derniers portent souvent sur des emprises assez limitées dans l'espace et demeurent suffisamment temporaires, pour réduire sensiblement les risques d'impacts cumulés avec ceux du parc éolien.

- Antoine DELOUIS commente les résultats d'une étude récente du GPMNSN qui a porté sur l'avifaune, reposant sur un suivi d'un an ; ces résultats relativisent les impacts des clapages quotidiens sur l'avifaune. Xavier Hindermeyer propose d'en partager les résultats (modalités à définir).

#### **IV - Impacts cumulés sur les mammifères marins**

Il est suggéré collégialement auprès d'EMYN de traduire ces évaluations sous forme de cartes; celles-ci pourraient mieux traduire auprès du public les effets des deux parcs sur les espèces considérées, en distinguant leurs sensibilités spécifiques, la nature des effets considérés (risques létaux, pertes auditives temporaires ou définitive...) et les intensités et fréquence des bruits émis par chacun des deux parcs.

Sophie Caplanne précise que les impacts cumulés ne se limitent pas aux bruits générés, mais aussi aux pertes éventuelles d'habitat pour les mammifères marins.

#### **V - Effets cumulés sur les chiroptères**

En réponse à une observation d'Yves Le Quellec, EMYN précise que le suivi précis des mortalités en mer est quasi-impossible, et que les suivis prévus permettront d'acquérir des connaissances sur la fréquentation de la zone du parc éolien par certaines espèces, notamment Pipistrelle de Nathusius.

#### **VI - Impacts cumulés sur les fonds marins**

EMYN est invité à corriger ou préciser certains chiffres qui semblent contradictoires (emprises comparées des deux parcs au regard des sections de supports, intégration du raccordement du parc des îles d'Yeu et Noirmoutier, emprises sur l'habitat rocheux, poids des surfaces des PER - considérables alors qu'il s'agit de simples recherches).

L'obtention d'une carte plus lisible des emprises des projets sur les fonds marins est souhaitée par les membres du GT.

#### **VII - Impacts cumulés sur la qualité des eaux**

Jacques Sourbier (Comité Régional de Conchyliculture) souligne que toute modification de qualité des eaux marines (anodes) est susceptible de générer des effets sensibles directs ou indirects sur les élevages marins. Il convient de cultiver une grande prudence dans les évaluations des effets sur les micro-organismes, et sur les élevages conchylicoles frappés sévèrement par des facteurs complexes et entrecroisés.

Il préconise qu'EMYN joigne ses données aux études épidémiologiques en cours et aux études de l'IFREMER sur cette thématique.

Il attire l'attention sur l'évaluation nécessaire des effets directs ou indirects sur certaines formes de développement algal saisonniers - trouvant leur origine au large. L'équipe développement d'EMYN propose un rendez-vous prochainement avec le CRC afin de discuter de ces sujets.

### **VIII - Impacts cumulés sur les paysages**

- Maryvonne Guerin Daviet (Vivre l'île 12 sur 12) invite EMYN a témoigner davantage sur place des effets cumulés des deux parcs éoliens visibles ensemble au niveau de la Pointe de l'Herbaudière.

En réponse à une intervention de Fabien Durr (CEREMA), EMYN suggère qu'afin de limiter tout risque de sur-fréquentation touristique du site, certaines règles soient élaborées avec les acteurs locaux le moment venu.

### **Conclusion**

Xavier Hindermeyer remercie tous les participants, auxquels ils donnent rendez-vous après les périodes d'instructions administratives, en instance plénière, vers l'automne 2017, avant les enquêtes publiques.